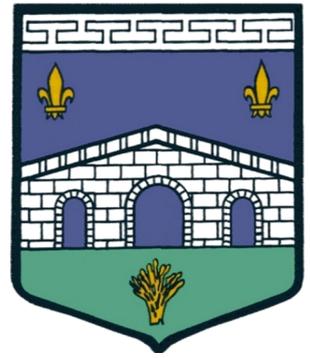


JUIN
2015
N°5

LE BULLETIN MUNICIPAL



COMMUNE DE
PONTFAVERGER-
MORONVILLIERS

Comme chaque année, à cette période, les incivilités font à nouveau l'actualité. Elles sont diverses et je tiens à vous rappeler que pour le bien-être de tous il est important de se respecter mutuellement. Nous avons pu constater ces derniers jours que certains concitoyens s'éloignent des règles de bon sens qui devraient exister au sein d'un village.

Voitures garées sur des parterres récemment aménagés, déjections canines parsemant nos trottoirs, détritiques autour des bennes à verres, voitures bloquant la circulation des piétons, nuisances sonores...

Il serait souhaitable que la raison l'emporte, malheureusement ces soucis récurrents m'obligent à prendre les mesures nécessaires relevant de la police du Maire. Des arrêtés limitant le regroupement d'individus sous le porche de l'ADMR et l'interdiction de consommer de l'alcool aux abords des écoles et des terrains de sport ont été publiés. Le marquage au sol des places de parking sur les trottoirs va être refait et des poubelles vont être installées. Je compte sur l'engagement et les efforts de chacun afin que notre village retrouve sa sérénité, c'est de l'intérêt de tous.

Le Maire, Damien Girard

Conseil Municipal du 18 juin 2015 :

- Retrait du SIDIV
- Subventions 2015

Vie Locale

- Analyse de l'eau
- Don du Sang
- Fête Nationale
- Bal Folk des écoles
- Kermesse Maternelle
- Villages Fleuris
- SYCODEC
- T.A.P.
- Repas 13/07/2015
- Journée Sportive
- La Boule Ferrée
- L'île-ô-Câlins
- Forum Associations
- Bibliothèque
- Fête de la Musique
- SLP Musique
- Brocante du Foot
- SLP Danse
- Memoria Terrae
- P'tites Canailles

I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N
S

M
U
N
I
C
I
P
A
L
E
S

Retrait du SIDIVS

Le Syndicat Intercommunal de Défense Incendie de la Vallée de la Suippe (SIDIVS) a été créé en 1991 afin de prendre en charge la construction du Centre de Secours de Warméville et les frais y afférents. Aujourd'hui l'emprunt mobilisé par le SIDIVS à cet effet est intégralement remboursé, ce dernier n'a donc plus lieu d'exister et sa dissolution va être demandée.

Cela ne remet pas en cause le principe de la contribution des collectivités membres du SDIS au titre du contingent incendie, en revanche cette contribution ne peut pas être basée sur la fiscalité et le potentiel financier de chaque commune, mais uniquement selon les critères définis antérieurement par le SDIS.

Si les conditions ci-dessus sont acceptées par les différentes parties intéressées la contribution de Pontfaverger-Moronvilliers passerait de 8 181,91 € à 3 159,14 €.

ADOPTÉ : à l'unanimité, 17 voix POUR.

Subventions 2015

La Commission Subvention qui s'est réunie le 10 juin 2015, a proposé au Conseil Municipal de modifier les subventions habituelles versées, en attribuant 100,00 € à l'Association Secours Catholique, qui est une association présente sur la commune de Pontfaverger-M en substitution de la subvention versée les autres années au Secours Populaire Français.

ADOPTÉ : à l'unanimité, 17 voix POUR.

Présents au conseil municipal :

- | | | | | |
|------------------------|--------------------------|---------------------|-------------------|-------------------------------------|
| • AUFRAY Nathalie | • CERCEAU Sophie | • DEFFERRARD Marcel | • LETINOIS Fanny | <i>Absents excusés :</i> |
| • BESSON Dominique | • CLAUDE Ludovic | • FORTIER Éric | • LUBIATO Mikaël | • CHABAUD Mélanie |
| • BRAU François-Xavier | • COURTY Aline | • GIRARD Damien | • SEVERS Olivier | • GIRARD Denis |
| • BUAT Frédérique | • DELAVACQUERIE Nathalie | • GOUYON Nathalie | • SIMONNET Marina | • LECLERC Manuel (Pouvoir transmis) |

Détail des subventions 2015 :

Compte tenu des éléments fournis par les différentes associations et des demandes reçues, le Conseil Municipal décide de fixer, dans le cadre de son budget 2015, les subventions suivantes :

ADMR	2 500 €	Galipettes	400 €
ANCETM	174,70 €	Judo	1 200 €
Mission Locale Rurale	1 747 €	Foot	2 000 €
JSP Warmeriville	100 €	Musique	2 200 €
Ass Mémoires des Monts de Champagne	800€	Tennis de table	750 €
Amicale des Anciens	800 €	Majorettes	500 €
La boule ferrée	En attente	Tennis	2 000 €
Cinéligue (GDAMR)	349,40 €	Alba Riva	300 €
Association pêche	500 €	CCAS	14 000 €
Secours Catholique	100 €	CLSH	3 492 €
Ass amis des bêtes	100 €	No Name	600 €

La commune félicite les associations pour leur investissement lors des différentes manifestations ou actions leur permettant de se faire connaître auprès des Pontfabriciens et dans les communes alentours. Elle encourage vivement ces actions qui contribuent au dynamisme de notre village et souhaite les voir se multiplier dans les années à venir.



Analyses d'Eau du 12 juin 2015

L'eau d'alimentation est conforme aux normes en vigueur.

L'eau est propre à la consommation.

Les résultats d'analyses sont consultables en Mairie.



Don du sang

Une collecte de sang aura lieu le 24/08/2015 de 16h à 19h30, place de la Mairie.

Fête nationale

La municipalité de Pontfaverger-M organise cette année les manifestations du 14 juillet.

Soirée du 13 juillet 2015 :

21h30 : Place de la Mairie pour la distribution de lampions aux enfants

22 h : Retraite aux flambeaux jusqu'à la salle des fêtes, accompagnée par les Majorettes de Pontfaverger-M et la Fanfare « Les Boules de Feu »

23h : **Feu d'artifice** sur le parking de la Salle des Fêtes.

Suivi d'un **Bal populaire** animé par Champagne Sonorisation

Cérémonie du 14 juillet, rendez-vous à 11h30 place de la Mairie

Départ du défilé vers le Monument aux Morts

Dépôt de gerbe

Allocutions et sonneries

Retour du cortège place de la Mairie

Distribution de brioches

Et Vin d'honneur



Bal Folk des écoles

Plusieurs classes du village se sont retrouvées mardi 23 juin à la salle des fêtes pour un grand bal rythmé par des danses folkloriques et des rires joyeux d'élèves.

Les fratries ont été ravies de se retrouver lors de ce moment de fête.

Kermesse Maternelle

Parents et enseignants remercient les généreux donateurs pour la Tombola de la kermesse du 20 juin.

Les enfants danseurs ont ravi les spectateurs.

Les élèves vous donnent rendez-vous l'année prochaine.



Des couleurs dans notre village



Pontfaverger-M est inscrit au Concours des Villages Fleuris. Sept propriétaires y participent en association avec la commune. Nos enfants ont collaboré à l'embellissement de notre village. Lors des activités périscolaires, ils ont peint les cagettes très colorées situées dans certains parterres.



Trois petites cabanes à insectes ont été réalisées et garnies par les employés communaux et deux Pontfabriens. Nous tenions à les remercier.

SYCODEC

Suite à la mise en place d'une nouvelle filière pour le traitement des Déchets Dangereux Spéciaux (Eco-DDS), tous les bidons de pétrole de chauffage, quelque soit leur contenance devront être déposés en déchetterie, dans l'armoire DSS. Ils ne doivent surtout pas être jetés dans les bacs jaunes.



Temps d'Activités Périscolaires

A partir de la rentrée prochaine, la demi-journée de classe vaquée sera le **mardi après-midi**. Un recrutement d'animateurs diplômés (BAFA, CAP petite enfance, BEES niveau1 ou équivalence) est en cours au niveau de la CCRS, pour compléter l'équipe actuelle.

Pour tout renseignement ou inscription : broutinvalerie51@gmail.com

Les Pompiers de Pontfaverger-Moronvilliers et Sports et Loisirs de Pontfaverger

le 13 juillet 2015 à 19 heures (sur réservation)
Proposent

COCHON À LA BROCHE

Sur le parking de la Salle des Fête
Feu d'artifice et Bal Populaire

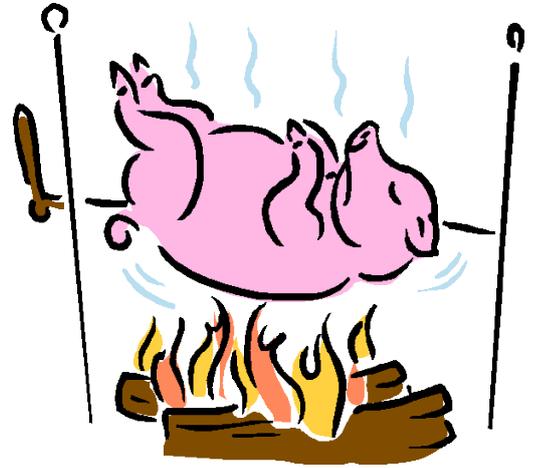
Repas Adulte : 15€ / Repas Enfant (moins de 12 ans) : 7,50€

Inscriptions les Samedis :

27 juin et 4 juillet de 10h à 13h devant la Mairie

Ou contact SLP : Nathalie : 06.59.69.91.91.

Dominique : 06.59.71.47.19.



Journée Sportive inter-écoles de la CCRS à Bétheniville



Le mardi 9 juin 2015, environ 400 enfants de notre Communauté de Communes se sont retrouvés lors de la journée sportive sur les terrains de foot de Bétheniville. Les enfants ont participé à une course de vitesse, une course de haies, un saut en longueur, un lancer de balles lestées et une course d'endurance.

Chaque participant est reparti avec une médaille et chaque école avec une coupe.

Félicitations particulières au Pontfabricien Lucas Lavaux, vainqueur du 1500m garçon/CE2.

Cette journée a été une réussite notamment grâce à l'intervention des enseignants, des parents d'élèves, des élus, des pompiers et de l'association de foot qui a gracieusement ouvert sa buvette.

La Boule Ferrée de Pontfaverger

La Boule Ferrée de Pontfaverger représentera la Champagne-Ardenne aux Championnats de France Quadrettes de 4^{ème} division qui se dérouleront les 24/25/26 juillet prochain à Bourg-en-Bresse.

Nous les félicitons pour cette qualification et leur souhaitons bonne chance.



L'île-ô-Calins

La Micro-crèche de Pontfaverger dispose de places disponibles. Si vous souhaitez faire garder votre enfant de manière occasionnelle ou forfaitaire, n'hésitez pas à les contacter au **03 26 07 94 29**



DATE A RETENIR : Samedi 9 septembre
FORUM DES ASSOCIATIONS de 10h à 16h30.

VACANCES D'ÉTÉ...

Quelle chance !

**LA BIBLIOTHÈQUE
SERA OUVERTE TOUT L'ÉTÉ**Horaires habituels
du 6 au 18 juilletUniquement le mercredi
de 14 h à 17 h
du 20 juillet au 9 aoûtHoraires habituels
du 10 au 22 aoûtSemaine du 24 au 30 août
Ouverture seulement
Mercredi et samedi**BONNES VACANCES A TOUS****Gala de danse du 21 juin**

Plus de 300 spectateurs sont venus admirer les danseuses de l'école de Danse Moderne de Pontfaverger-M.

Les chorégraphies et les costumes ont ravi le public qui a chaleureusement applaudi et félicité les élèves et leur nouveau professeur Mathilde. Félicitations à toutes.

**MEMORIA TERRAE,
Travail Artistique des Collégiens.**

Patrice Alexandre, sculpteur et plasticien, professeur aux Beaux-Arts de Paris était en résidence artistique cette année au collège de Pontfaverger



pour faire découvrir son savoir-faire et le transmettre aux élèves du collège.

Memoria terrae ou **mémoire de terre** est un projet artistique qui s'appuie sur un matériau particulier, *la terre*. Près de 300 élèves ont travaillé 1,2 t de terre. L'idée était de travailler ce matériau avec des élèves pour modeler des objets de mémoire, articulé autour de la thématique de la 1^{ère} Guerre Mondiale qui a ravagé en partie notre territoire (Monts de Champagne). Les élèves de 3^{ème} ont notamment réalisé des sculptures comme des casques ou encore des gueules cassées et des gisants (qui rappellent celui du Monument aux Morts de Pontfaverger-M).

Les élèves ont exposé leur travail devant le Monument aux Morts et dans le Parc Communal. Les parents et les élus ont été invités à venir admirer les œuvres le vendredi 19 juin. Beau Travail !

**Centre Aéré de Pontfaverger-M
Du 6 au 31 juillet 2015****Sur le thème des Contes**

Il reste encore quelques places disponibles les 2 premières semaines pour les enfants de 4 à 14 ans, et la quatrième semaine pour les 4/8 ans.

Informations et documents :Mairie de Bétheniville
Mairie de Pontfaverger-M
Mairie de Selles**Après 18 h00 :**Christelle CLAUDE 03.26.48.91.71
Emmanuel GOUYON 06.87.88.97.95**Fête de la musique**

Samedi 20 juin, les Majorettes de Pontfaverger-M ont réalisé plusieurs danses devant le public de la fête de la musique.

Une scène était installée sur le parking de la zone commerciale. Les concerts des « Ginger » et de « No Name » ont ravi les spectateurs nombreux malgré la météo pluvieuse.

Une soirée en musique

C'est devant une assemblée de nombreux spectateurs que les élèves de la section Musique ont présenté leur concert de fin d'année.



Les membres du bureau de la Section remercient les chanteurs et les musiciens pour leur belle prestation ainsi que tous les spectateurs qui ont applaudi chaleureusement les petits groupes qui se produisaient sur scène.

Cette année encore la qualité était au rendez-vous. Inscriptions le 9 septembre pour celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre...

BROCANTE DU FOOT**Dimanche 5 juillet,**

dans l'avenue de la Gare, vous pourrez retrouver les exposants de la désormais traditionnelle Brocante.

Venez faire des affaires !

Des emplacements sont encore disponibles, inscriptions au bar LE PONTFA ou par le biais des feuilles déposées dans les commerces du village.

